



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte,
M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION
Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte, M. FERRAND
Olivier.

Procurations :

Mme PINET Monique à Mme CHANEAC Brigitte
M. SERRE Denis à M. SANIEL Jean-Paul
M. CLAVEL Christophe à M. PERRIN Roger
Mme LABAUNE Sophie à Mme ROURE Marie-Christine
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François

Absents excusés :

Mme HORNEGG Johanna
M. RICHARD Frédéric
Mme FONTANEL Sophie

Absents :

M. CUMIN Gérard
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N°45 – 2025

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA
COMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES
(CLECT) suite à la démission d'un Adjoint
ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°31/2023 DU 26 JUIN 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Val'Eyrieux,
en date du 9 juillet 2020, portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges
Transférées (CLECT) ;

Considérant que les représentants de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés
par le Conseil municipal parmi ses membres ;

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le - 2 JUL. 2025

ID : 007-210700647-20250630-001110-DE



Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Gérard CUMIN avait été désigné en tant que délégué titulaire au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et Monsieur Antony CHEYTION, délégué suppléant au sein de la CLECT.

Suite à la démission de l'Adjoint aux Finances effective au 1^{er} mai 2025, il convient de délibérer afin de nommer les nouveaux délégués. Il est proposé de désigner Monsieur Antony CHEYTION : délégué titulaire et Monsieur Denis SERRE, délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour,

- **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants comme membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :
- Délégué titulaire : Monsieur Antony CHEYTION
- Délégué suppléant : Monsieur Denis SERRE

Dr. Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



Affiché le 2 juillet 2025.

*Transmis à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 2 juillet 2025.*